

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 5 mars 2018 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Est absent : monsieur Dominic Tremblay, conseiller.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**18-03-05-4578**      **Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par madame Andrea Geary  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 5 mars 2018 à 19 h 03.

Adopté

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
  - 1. Rapport sur la situation financière au 28 février 2018;
  - 2. Dépôt de la liste des dépenses autorisées en février 2018;
  - 3. Rapport sur la situation financière Investissement au 28 février 2018;
  - 4. Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement 899-2018;
  - 5. Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement 900-2018;
  - 6. Dépôt du Rapport financier de 2017 de la Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon;
- D) Période d'information du maire;
  -
- E) Période de questions du public;

**10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

- 10.1** Procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 janvier 2018;
- 10.2** Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018;

**10.3** Procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 février 2018;

**10.4** Procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 février 2018;

## **20. – CONTRATS & ENTENTES**

**20.1** Autorisation – Bail avec la Boulangerie Grant’s ;

**20.2** Autorisation - Octroi de contrat –Travaux de suivi de la qualité de l’eau souterraine au 142 route 202, Huntingdon;

**20.3** Autorisation – Octroi de contrat – Étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols – Rue Poirier, rue Grégoire et rue Châteauguay;

**20.4** Autorisation – Octroi de contrat – Système d’alarme incendie, intrusion et caméra pour le nouveau garage municipal;

## **30. – ADMINISTRATION & FINANCES**

**30.1** Autorisation – Demande de contribution financière : Association des amis et amies de la langue française - Activités de la Saint-Jean-Baptiste;

**30.2** Autorisation – Signature du contrat d’assurance collective des employés de la Ville;

**30.3** Autorisation - Demande de contribution – Festival Équestre de Godmanchester;

**30.4** Autorisation de signature – Entente avec CSX Transportation inc. pour une installation d’utilité publique ;

## **40 – RÉGLEMENTATION**

**40.1**

## **50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

**50.1** Approbation –Embauche d’un inspecteur en bâtiment et en environnement;

## **60. –VARIA**

**60.1** Autorisation - Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC) – Demande d’adhésion annuelle;

## **70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

**70.1** Monsieur Denis St-Cyr:

**70.2** Madame Andrea Geary:

**70.3** Monsieur Dominic Tremblay:

**70.4** Monsieur Florent Ricard:

**70.5** Monsieur Maurice Brossoit:

**70.6** Monsieur Rémi Robidoux:

**Adoption de l'ordre du jour**

18-03-05-4579

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 5 mars 2018 tel que présenté et avec dispense de lecture.

Adopté

**ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS**

**Rapport sur la situation financière au 28 février 2018**

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 28 février 2018.

**Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 28 février 2018**

**Comptes à payer – Février 2018**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 28 février 2018.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

**Rapport sur la situation financière Investissement au 28 février 2018**

**Dépenses d'investissement – Février 2018**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois de février 2018.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

**Johanne Hébert, trésorière**

**Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement 899-2018**

Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2), la greffière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue le jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018, demandant que le Règlement No. 899-2018 décrétant une dépense de 1 620 000 \$ et un emprunt de 1 620 000 \$ pour la construction d'un garage municipal fasse l'objet d'un scrutin référendaire.

**Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement 900-2018**

Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2), la greffière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue, le jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018, demandant que le Règlement No. 900-2018 décrétant une dépense de 340 000 \$ et un emprunt de 340 000 \$ pour la réalisation du prolongement des infrastructures sur la rue Grégoire fasse l'objet d'un scrutin référendaire.

**Dépôt du Rapport financier de 2017 de la Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon**

Le maire dépose le rapport financier 2017 de la Régie intermunicipale de la patinoire de Huntingdon pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

**Période d'information du maire**

- La MRC du Haut-St-Laurent a embauché le directeur général intérimaire. Celui-ci entrera en fonction à compter du 12 mars prochain.
- Le système d'alarme qui détecte les fuites d'ammoniaque du système de réfrigération de la Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon était défectueux depuis quelque temps. La présidente de l'aréna, madame Heather L'Heureux, nous a transmis, ce matin, un courriel à l'effet que le système d'alarme a été réparé et qu'il est maintenant fonctionnel.

**Période de questions du public**

*Aucune question.*

## 10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

### Adoption des procès-verbaux

#### Séance extraordinaire du 31 janvier 2018

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du mercredi 31 janvier 2018 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

18-03-05-4580

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit**  
**Appuyé par monsieur Rémi Robidoux**  
**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance extraordinaire du mercredi 31 janvier 2018 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

#### Séance ordinaire du 5 février 2018

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

18-03-05-4581

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr**  
**Appuyé par madame Andrea Geary**  
**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 5 février 2018 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

#### Séance extraordinaire du 13 février 2018

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 février 2018 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

18-03-05-4582

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux**  
**Appuyé par monsieur Florent Ricard**  
**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 13 février 2018 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

#### Séance extraordinaire du 15 février 2018

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 février 2018 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

18-03-05-4583

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard**

**Appuyé par monsieur Denis St-Cyr**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 15 février 2018 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

## 20. CONTRATS

### Bail avec la Boulangerie Grant's

**Considérant que** la compagnie Boulangerie Grant's, représentée par son administrateur, monsieur Richard Grant, désire louer un espace d'entreposage d'une superficie approximative de 2 583 pieds carrés dans l'immeuble commercial situé au 4 rue Lorne, Huntingdon;

**Considérant qu'**il s'agit d'une location d'une durée de 12 mois;

18-03-05-4584

**Il est proposé par madame Andrea Geary**

**Appuyé par monsieur Rémi Robidoux**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, un bail avec Boulangerie Grant's suivant les conditions inscrites au bail.

Adopté

### Octroi de contrat –Travaux de suivi de la qualité de l'eau souterraine au 142 Route 202, Huntingdon

**Considérant** que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) demande un suivi de la qualité de l'eau souterraine suite au dépôt de la demande d'impraticabilité technique de réhabilitation au site de l'usine au 142, Route 202, Huntingdon;

**Considérant** l'offre de service présentée par Englobe pour un mandat pouvant aller jusqu'à trois campagnes d'échantillonnage de l'eau souterraine prélevée dans les puits d'observation déjà échantillonnés et analysés;

**Considérant qu'**une première campagne d'échantillonnage sera réalisée pour un montant de 4 998,53 \$ plus les taxes applicables;

**Considérant que** suite aux résultats de la première campagne d'échantillonnage, deux autres relevés potentiels pourraient être

demandés par le MDDELCC et le montant pour la réalisation de ceux-ci sera de 7 332,01 \$ plus les taxes applicables;

**18-03-05-4585**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**Que** le conseil municipal octroie un contrat de 4 998,53 \$ plus les taxes applicables pour la réalisation d'une première campagne d'échantillonnage à la firme Englobe selon les termes de la soumission.

**Que** le conseil municipal octroie un contrat de 7 332,01 \$ plus les taxes applicables pour la réalisation d'une deuxième et troisième campagne d'échantillonnage à la firme Englobe selon les termes de la soumission, et ce, conditionnellement à ce que le MDDELCC en fasse la demande.

**Que** les dépenses de 4 998,53 \$ et 7 332,01 \$ soient financées à même le surplus accumulé affecté aux usines du parc industriel.

Adopté

**Octroi de contrat – Étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols – Rue Poirier, rue Grégoire et rue Châteauguay;**

**Considérant que** la soumission déposée par Les Laboratoires G.S. pour la réalisation d'une étude géotechnique et une caractérisation environnementale des sols en rapport aux trois (3) projets suivants :

- Construction de la rue Grégoire;
- Remplacement et déplacement du poste de pompage sur la rue Poirier;
- Remplacement de la conduite d'aqueduc et d'une réfection de la chaussée et fondation granulaire d'une section de la rue Châteauguay;

**18-03-05-4586**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**Que** le conseil municipal octroie un contrat à la firme Les Laboratoires G.S. selon les termes de la soumission.

**Que** la dépense de 10 787,47 \$ soit financée à même la subvention de la TECQ en ce qui a trait aux travaux de la rue Châteauguay et du poste de pompage Poirier et à même le règlement d'emprunt prévu pour les travaux de la rue Grégoire.

Adopté

**Octroi de contrat – Système d'alarme incendie, intrusion et caméra pour le nouveau garage municipal**

**Considérant qu'à** la demande de la Ville, Sécurité Quenneville a déposé les soumissions suivantes en rapport à l'aspect sécurité du nouveau garage municipal :

**Considérant que** la Ville a reçu les trois (3) offres de service suivantes :

<b>Description des travaux</b>	<b>Montant incl. taxes</b>
Installation d'un système d'alarme anti-intrusion	4 703,39 \$
Installation d'alarme incendie sur système DSC	1 977,00 \$
Installation d'un réseau avertisseur incendie	7 434,11 \$
Installation d'un système de surveillance vidéo	5 153,18 \$
<b>Total</b>	<b>19 267,68 \$</b>

**18-03-05-4587**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**Que** le conseil municipal octroie un contrat à Sécurité Quenneville selon les termes de la soumission.

**Que** la dépense de 17 593.95 \$ soit financée à même la subvention PIQM et à même le règlement d'emprunt prévu pour la construction du Garage municipal.

Adopté

### **30. ADMINISTRATION & FINANCES**

#### **Demande de contribution financière : Association des amis et amies de la langue française - Activités de la Saint-Jean-Baptiste**

**Considérant que** l'Association des amis et ami(es) de la langue française demande une aide financière à la Ville pour le financement d'activités de la fête nationale de la St-Jean-Baptiste 2018;

**18-03-05-4588**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit  
Et résolu à l'unanimité :**

**De verser** une contribution financière de 800 \$ à l'Association des amis et amies de la langue française pour le financement de leurs activités qui auront lieu dans le parc Prince Arthur lors de la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste du 24 juin 2018.

Adopté

#### **Autorisation de signature du contrat d'assurance collective des employés de la Ville**

**Considérant que** Les Assurances Joanne Brisson Dumouchel Inc a procédé par appel d'offres sur invitation pour le renouvellement du contrat des assurances collectives des employés de la Ville de Huntingdon;



**Considérant que** les compagnies suivantes ont présenté chacune une soumission conforme :

<b>Compagnie</b>	<b>Prime mensuelle</b>
Humania	4 379,54 \$
Croix-Bleu	3 957,92 \$
Desjardins	4 017,41 \$
L'Union Vie	3 788,54 \$
Manuvie	3 191,17 \$
SSQ	3 622,06 \$
SunLife	3 816,02 \$

**Considérant que** le cabinet Les Assurances Joanne Brisson Dumouchel Inc recommande la compagnie Manuvie qui offre la meilleure proposition conforme aux demandes de la Ville ;

**18-03-05-4589**

**Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil de la Ville de Huntingdon autorise l'octroi du contrat d'assurance collective des employés de la Ville de Huntingdon à la compagnie Manuvie pour un montant de prime mensuelle avant taxe de 3 191,17 \$, représentant la part de l'employeur et des employés.

Adopté

**Demande de contribution – Festival Équestre de Godmanchester**

**Considérant que** le Festival Équestre de Godmanchester demande une contribution financière pour sa 8e édition du festival qui aura lieu du 27 au 29 juillet 2018;

**18-03-05-4590**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Andrea Geary  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal autorise une contribution financière au montant de 250 \$ au Festival Équestre de Godmanchester pour les activités de leur festival.

Adopté

**Autorisation de signature – Entente avec CSX Transportation inc. pour une installation d'utilité publique**

**Considérant que** des travaux de réfection du poste de pompage Poirier nécessitent d'installer une nouvelle conduite d'égout afin de diriger les eaux usées vers la station d'épuration laquelle nécessite de passer sous la voie ferrée de CSX Transportation inc ;

**Considérant qu'**à cet effet, une entente relative à l'empiètement d'une installation d'utilité publique doit être intervenue entre la Ville et CSX Transportation inc.;

**Considérant** les frais de 8 680,65 \$, en dollars U.S., relatifs à la l'exécution de l'entente ;

18-03-05-4591

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**Que** le Conseil autorise le maire André Brunette et la trésorière Johanne Hébert à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, ladite entente.

**Que** le conseil autorise le paiement de 8 680,65 \$, en dollars U.S., à CSX Transportation inc.

Adopté

#### **40. RÉGLEMENTATION**

Aucun sujet.

#### **50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

##### **Embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement**

**Considérant que** le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement est vacant;

**Considérant que** la Ville a procédé à la sélection des candidats rencontrés lors d'une entrevue;

18-03-05-4592

**Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal autorise l'embauche de monsieur Stéphan Landry au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement à compter du 26 mars 2018, et ce, selon les termes et conditions établis à la convention collective des travailleurs de la Ville de Huntingdon.

Adopté

#### **60. VARIA**

##### **Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC) – Demande d'adhésion annuelle**

**Considérant que** la SCABRIC est un organisme sans but lucratif voué à l'amélioration de la qualité des eaux et des sols du bassin de la Zone Châteauguay;

**Considérant que** la Ville croit en l'importance d'appuyer l'organisme dans sa démarche de conscientisation de notre vulnérabilité face à la pollution de l'eau, au manque d'eau ou à la mauvaise gestion de l'eau et des sols qui nous entourent.

18-03-05-4593

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal adhère à la SCABRIC et accepte de verser le montant de la cotisation annuelle de 100\$ afin de devenir membre municipal.

Adopté

## **70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

**M. Rémi Robidoux :** Il mentionne que le système détectant les fuites d'ammoniaque a été réparé et est maintenant fonctionnel selon la présidente de l'aréna.

**M. Maurice Brossoit :** M. Brossoit réitère la demande des Habitations les Tisserandes qui ont demandé si la Ville a l'intention de prolonger le versement de la contribution financière de 25 000 \$ par année accordé à l'organisme pour un intervenant.

**M. Florent Ricard :** Il a assisté à la réunion du conseil d'administration du Marché Fermier le 6 février dernier. Le marché d'été débutera en mai prochain.

**Mme Andrea Geary:** Elle a assisté au comité de sélection pour l'embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement pour la Ville. Les candidats ont présenté des curriculum vitae très intéressants. Le Conseil a pris une bonne décision en fixant leur choix sur M. Stephan Landry car celui-ci possède une grande expérience dans le domaine.

**M. Denis St-Cyr :** Il a assisté à la réunion du nouvel Office municipal d'habitation du Haut-Saint-Laurent tenue le 26 février dernier. Dû à la fusion des offices municipaux, les règlements sont tous à refaire. D'ici le mois de juin, le tout devrait être finalisé.

### **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

18-03-05-4594

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 19 h 43.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Denyse Jeanneau, Greffière